



École Plantasanté

Formations en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie
Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

N° Contrat :



Le présent contrat est établi entre les soussignés :

1. L'École Plantasanté SARL, organisme de formation représenté par Christian BUSSE, docteur en pharmacie et en ethnologie ou Elisabeth BUSSE, docteur en pharmacie.
2. L'apprenant (en lettres majuscules sauf l'e-mail) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

est conclu le contrat suivant, en application du livre IX du Code du travail et notamment de l'article L 6353.

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai SIRET : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail : planta@plantasante.fr

Tél répondeur : 06.45.33.75.04

Doc mis à jour le 22/04/25



Action de formation

L'Ecole Plantasanté organise l'action de formation suivante :

Formation en présentiel ou en distanciel sur la gestion du stress et anxiété au travail et au quotidien – 2025.

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

Formatrice préparant les cours

- **Elisabeth BUSSER** (intervenante permanente), docteure en pharmacie, ancienne pharmacienne d'officine.

Dates, durée et lieu de la formation

Du lundi 08 au mardi 09 septembre 2025 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, soit 13h de formation sur 2 jours.

(**Merci de préciser votre choix**)

- En distanciel
ou
 En présentiel

Lieu de l'action : Hôtel-Restaurant du Faudé - 28 rue du Gal Dufieux - 68650 Lapoutroie
Tél : 03.89.47.50.35, sous réserve de modification du lieu des stages.

Informations complémentaires

- Modalités de déroulement : selon programme.
- Contrôle des connaissances : selon programme.
- Effectif maximum pour les stages en présentiel : 12 personnes. Contrôle par fiches de présence avec les horaires.
- Accessibilité personnes en situation de handicap : nous consulter.

Niveau requis

Pour vous inscrire à cette formation, il vous suffit :

- ✓ D'être majeur et d'avoir obtenu votre baccalauréat ou diplôme équivalent.

Règlement intérieur

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.



Modalités de paiement

L'étudiant s'engage à verser à l'Ecole Plantasanté, en contrepartie de l'action de formation réalisée, une somme correspondant aux frais de formation selon le tarif ci-dessous :

L'Ecole Plantasanté pratique deux tarifications :

- Le tarif « inscription individuelle » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci prend sa formation à ses frais : 200.00 € net de taxe.
- Le tarif « formation professionnelle » (prise en charge par l'employeur ou un organisme externe) soit 410.00 € net de taxe. Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un licenciement collectif : envoi des papiers sur demande par mail. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Absence de frais de dossier, ou autres frais.

Repas non compris dans le stage : possibilités de pique-nique sur site ou de repas en commun ou de déjeuner « nature » dans les environs.

Hébergement dans les environs : contacter l'école planta@plantasante.fr

Délai de rétractation

A compter de la signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Dans ce cas il informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant la fin de ce délai de rétractation.

En cas d'abandon

En cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation ou en cours de formation, le stagiaire devra acquitter, à titre indemnitaire, l'intégralité du prix de la formation.

Contribution financière éventuelle de personnes publiques

Article I.

En contrepartie des sommes reçues, l'Ecole Plantasanté s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre du présent contrat.

Par ailleurs, l'Ecole Plantasanté fournira tout document ou pièce qui soit de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Article II.

En cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation ou en cours de formation, le financeur devra acquitter, à titre indemnitaire, l'intégralité du prix de la formation.



En cas d'inexécution partielle ou totale du présent contrat du fait de l'Ecole Plantasanté, les frais seront remboursés au prorata du temps de formation réalisé.

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège de l'Ecole Plantasanté sur les sujets litigieux, préalablement exposés à l'Ecole Plantasanté par écrit.

Article III.

Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Pour valider votre inscription, vous devez :

- **Envoyer 2 exemplaires signés de ce contrat à l'adresse suivante :**

ECOLE PLANTASANTE
2A rue du Mal Koenig
67210 OBERNAI

Un exemplaire signé par l'École Plantasanté vous sera rendu en début de formation.

- **Cocher la case suivante :**

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.

Fait en double exemplaire à _____ le _____

Le stagiaire écrit de manière manuscrite : « **Lu et approuvé ; j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur** », dater, signer.

Signature de l'étudiant

Signature de Christian BUSSER,
gérant de l'Ecole Plantasanté

Je joindrai après le délai de rétractation :

- 1 chèque de 200 € à l'ordre de l'Ecole Plantasanté pour valider mon inscription, qui sera encaissé le dernier jour de la formation.

Attention les chèques ne sont valables qu'1 an après la date indiquée sur le chèque.



École Plantasanté

Formations en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie
Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

Devis de la formation sur la gestion du stress et anxiété au travail et au quotidien en 2025

Du lundi 08 au mardi 09 septembre 2025 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, soit 13h de formation sur 2 jours.

Tarif : 200.00 € net de taxe